

Le principe de précaution s'imisce dans le champ juridique au fur et à mesure que les législateurs le proclament et que les juridictions l'invoquent. Ce succès ne doit pas pour autant masquer le fait que le contenu et la portée normative de ce principe juridique demeurent difficiles à tracer. À l'échelle internationale, sa normativité varie selon les ordres juridiques auxquels il se rattache et sa consécration apparaît encore hétérogène d'une région du monde à l'autre. À l'échelle nationale, en revanche, le principe de précaution est invoqué de manière croissante dans les domaines les plus divers. Ainsi le principe de précaution, apparu afin de mettre l'environnement au centre des politiques publiques, en vient à devenir synonyme de politique de sécurité, quel qu'en soit l'objet. Parmi les questions les plus difficiles mais aussi les plus pressantes, l'incidence du principe de précaution sur la responsabilité civile et pénale est évidemment posée. Afin de pouvoir prendre la mesure des perspectives et des limites de ce processus transformateur, l'atelier de recherche vise à dégager le contenu et la portée normative du principe de précaution à travers l'analyse des dynamiques normatives qui contribuent à sa consécration ainsi qu'à sa mise en œuvre dans les différents espaces normatifs.

Association de recherches pénales européennes (ARPE)
UMR de droit comparé de Paris

Projet de recherche
« Dynamiques normatives du principe de précaution et métamorphoses de la responsabilité juridique »
financé par la Mission de recherche Droit et Justice du Ministère de la Justice
(Convention n° 213.09.10.25)

**LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION :
CONSÉCRATION ET MISE EN ŒUVRE
DANS LES ESPACES INTERNATIONAL
ET NATIONAL**

ATELIER DE RECHERCHE

Pour information : Luca d'Ambrosio
lcdmbr@gmail.com

Le 23 septembre 2014
9h15 - 18h00
UMR de droit comparé de Paris
9, Rue Malher - Paris
Salle 409

9h15 **Accueil des participants**

9h30 **Introduction aux travaux**

- Geneviève Giudicelli-Delage, *Professeur émérite de l'Université Paris 1*
- Stefano Manacorda, *Professeur à l'Université de Naples 2*

LA CONSECRATION DU PRINCIPE DE PRECAUTION DANS L'ESPACE JURIDIQUE INTERNATIONAL : FRAGMENTS ET RECOMPOSITION

Sous la présidence de
Geneviève Giudicelli-Delage
Professeur émérite de l'Université Paris 1

09h45 **Unité et fragmentation : la prise en compte du principe de précaution par les juridictions interétatiques**

- Catherine Lebris-Hervé, *CR2/CNRS UMR de droit comparé de Paris*

10h05 **Les avatars du principe de précaution : l'apport du droit international humanitaire**

- Isabelle Fouchard, *CR2/CNRS UMR de droit comparé de Paris*

10h25 **La consécration du principe de précaution par la Cour de justice de l'Union européenne**

- Emilie Gaillard, *Maître de conférences à l'Université de Caen*

10h45 *Pause*

11h00 **L'émergence du principe de précaution dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**

- Luca d'Ambrosio, *Chercheur post-doctorant à l'Université Paris 1 et au Collège de France*

11h20 **L'application du principe de précaution dans le système interaméricain des droits de l'homme**

- Kathia Martin-Chenut, *CR1/CNRS UMR DRES*
- Camila Perruso, *Doctorante aux Universités de Paris Descartes et Sao Paulo*

11h40 **Premiers fragments du principe de précaution en Afrique**

- Germain Ntono Tsimi, *Professeur à l'Université de Yaoundé*

12h00 *Discussion*

12h45 *Déjeuner*

LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE PRECAUTION DANS L'ESPACE JURIDIQUE NATIONAL : DOMAINES ET CAS D'ETUDES

Sous la présidence de
Mireille Delmas-Marty
Professeur honoraire au Collège de France

14h30 **Principe de précaution et protection de l'environnement**

- Marie-Anne Cohendet, *Professeur à l'Université Paris 1*

14h50 **Principe de précaution et sécurité sanitaire**

- Marie-Dominique Furet, *Pharmacien général de santé publique - Agence régionale de santé d'Auvergne*

15h10 **Principe de précaution et sécurité alimentaire**

- Marine Friant-Perrot, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*

15h30 *Pause*

15h50 **Cas d'étude - Le contentieux en matière d'antennes relais : quels enjeux pour la responsabilité civile ?**

- Emilie Gaillard, *Maître de conférences à l'Université de Caen*

16h10 **Cas d'étude - La « fonction préventive » de la responsabilité civile dans le Projet de Code civil argentin de 2012**

- Cosimo-Gonzalo Sozzo, *Professeur à l'Universidad Nacional del Litoral - Argentina*

16h30 *Discussion*

17h30 **Conclusions : Quelles perspectives en matière de responsabilité pénale ?**

- Geneviève Giudicelli-Delage, *Professeur émérite de l'Université Paris 1*
- Stefano Manacorda, *Professeur à l'Université Naples 2*

18h00 *Fin des travaux*